

LE REGARD DE VOTRE PROTECTION



**ACCOMPAGNEMENT POUR LA
CRÉATION D'UN ORGANISME DE
FORMATION EN SÉCURITÉ PRIVÉE**

Consult-**SECURITY**

Consultant en Sécurité/Sûreté : Diagnostic - Audit - Formation

PRE-REQUIS :

- Détenir un KBis (APE : 8559A)
- Détenir des locaux de formation (sous bail commercial de location ou droit de propriété)

1--Obtention d'un numéro de déclaration d'activité auprès de la DREETS (directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

Le bulletin de déclaration d'activité (questionnaire CERFA n° 10782*04).

- Un KBIS de moins de 3 mois ou un certificat d'inscription à l'INSEE

- Une convention de formation avec le programme de formation de votre première action de formation

NB : Consult-Security établit votre 1^{ère} convention pour une action de formation à définir

2- Choix d'une formation certifiante et d'un organisme certificateur

- Titre à Finalité Professionnelle- TFP APS (CNAPS/ADEF)
- Titre IV A2SP (Ministère du travail- Equivalence BAC)
- Titre III APS: Différents organismes certificateurs



**ACCOMPAGNEMENT POUR LA
CRÉATION D'UN ORGANISME DE
FORMATION EN SÉCURITÉ PRIVÉE**

**3-Habilitation de l'INRS
comme organisme de
formation en secourisme
(SST)**

La demande requiert une liste de pièces à fournir, de l'élaboration d'un déroulé pédagogique et d'un synopsis. Ces pièces sont à adresser par la poste à la CARSAT de rattachement, qui, après étude, transmet la demande à la Commission nationale d'habilitation (CNH). La CNH instruit le dossier et octroie ou non l'habilitation. Durée : 6 mois

NB : Consult-Security vous propose une convention de mise à disposition de son habilitation INRS

**4-Obtention de l'agrément
provisoire auprès de
l'organisme de
certification**

Pour la demande d'ouverture de dossier en vue de l'agrément initial, un montant de 400 € sera facturé par le CNAPS. L'agrément est accordé par site de réalisation, autorisé par le CNAPS. De ce fait chaque site de formation devra faire l'objet d'une demande d'agrément spécifique. L'organisme doit transmettre la certification de compétence professionnelle délivrée par un organisme certificateur accrédité par le COFRAC en matière de formation aux activités privées de sécurité (précisant la ou les adresses de sites de réalisation de la formation); La certification en Sécurité Privée doit être effectuée par un organisme indépendant. L'organisme doit disposer de locaux adaptés pour l'enseignement et la certification de la formation, une salle de formation dédiée par session de Titre à Finalité Professionnelle, surface minimum de 25 m², ainsi que deux sanitaires (1 homme et 1 femme, conformément à l'article R. 4228-10 à 15 du Code du travail) et une zone de détente accessible aux stagiaires. Un sanitaire doit être accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR)

5-Obtention de la certification Qualiopi auprès d'un organisme de certification

Accompagnement certification Qualiopi pour les organismes de formations : - Audit blanc concernant les 7 critères de certification (1 journée en présentiel au siège de l'organisme de formation-).

- Analyse de 32 indicateurs et des éléments de preuves requis par le répertoire national de certification qualité- Qualiopi (version 7 du 29 Mars 2021)
- Identification des non-conformités mineures et majeurs - Etablissement d'un plan d'action correctif avec l'identification des non-conformités
- Réunion de clôture afin de présenter le plan d'action et l'identification des preuves tangibles à fournir -
- Traitement des non-conformités identifiées dans le plan d'action- Elaboration des documents requis par l'exigence réglementaire du RNCQ Qualiopi
- Traitement du plan d'action jusqu'à son terme (durée 1 mois).
- Représentation de l'organisme de formation devant l'auditeur de certification le jour de l'audit (1 journée en présentiel au siège de l'organisme de formation-).
- Levée des non-conformités à la suite de l'audit, si nécessaire.

INGÉNIERIE PÉDAGOGIQUE

ELABORATION DES PROGRAMMES DE FORMATION COMPRENANT

- Elaboration des programmes conformément à la réglementation : 14 unités de valeurs
- Elaboration des déroulés pédagogiques et du planning prévisionnel
- Elaboration des évaluations et leurs suivis
- Elaboration des documents indispensable au bon déroulement de la formation (règlement intérieur- conventions- conditions générales de ventes- document unique d'évaluation des risques- attestation de formation-.....)
- Mise en place d'une organisation optimale et préparation à l'examen final

CONSULT-SECURITY RESTE A VOTRE DISPOSITION